

PARCOURS

LE PATRIMOINE JUIF

RÉGION DE GUEBWILLER



1



2

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

1. Chandelier d'Hanoukha

Musée du Bucheneck.

2. Plaque de cérémonie en bois sculpté polychrome, à la forme de l'Etoile de David entourant un aigle bicéphale, surmonté d'un chapeau juif.

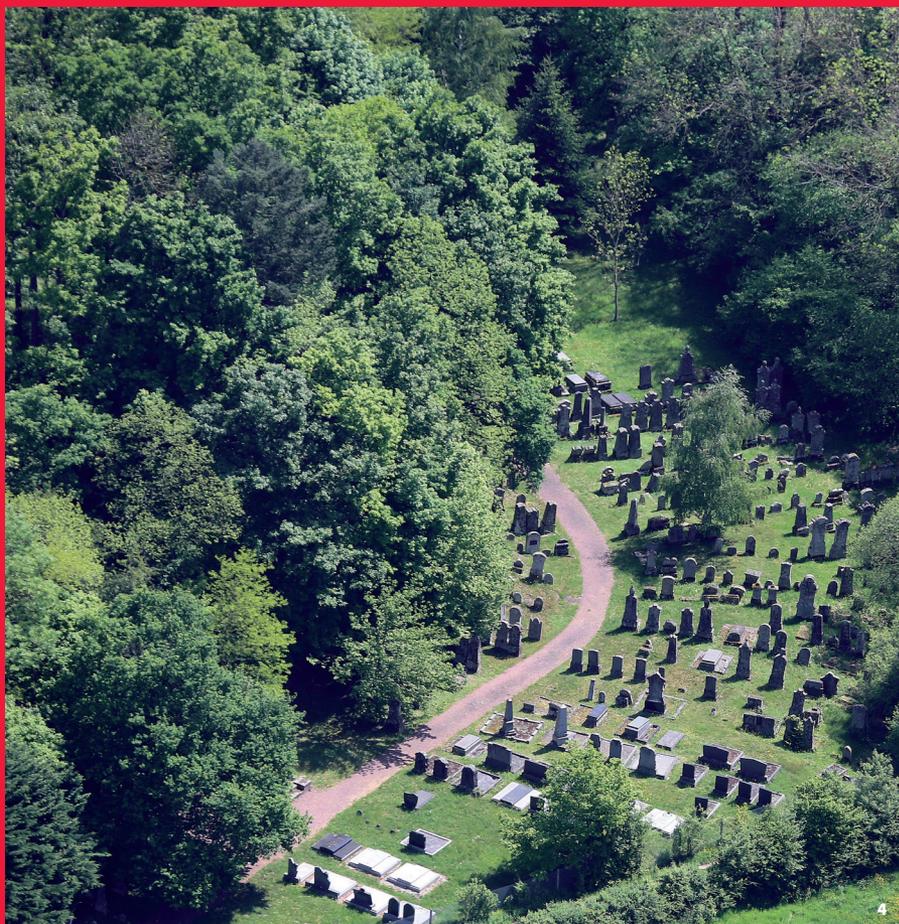
Strasbourg, Musée alsacien, dépôt de la Société d'histoire israélite d'Alsace-Lorraine.

3. Synagogue de Guebwiller.

Photo CCRG-Pah.

4. Cimetière israélite de Jungholtz.

Photo CCRG-Pah.



SOMMAIRE

2 LA COMMUNAUTÉ AU FIL DES SIÈCLES

4 D'UN LIEU À L'AUTRE

12 PLAN DU PAYS



LA COMMUNAUTÉ

AU FIL DES SIÈCLES

LA COMMUNAUTÉ JUIVE S'EST ÉTABLIE EN ALSACE DEPUIS LE MOYEN ÂGE. LA RÉGION DE GUEBWILLER A ACCUEILLI PLUSIEURS COMMUNAUTÉS QUI SE SONT DÉVELOPPÉES MALGRÉ LES RÉPRESSIONS.



UN DÉVELOPPEMENT DIFFICILE AU MOYEN ÂGE

L'arrivée du judaïsme en Alsace est controversée. Les premiers Juifs sont-ils arrivés avec les légions romaines ? Leur installation est plus certaine à partir du XI^e siècle même si peu de vestiges de cette période subsistent.

Ainsi, la communauté juive de Guebwiller est citée pour la première fois en 1270 dans un acte de l'abbé de Murbach. La communauté comptant une soixantaine d'individus, est une des plus importantes d'Alsace.

Les persécutions des Juifs suite à la peste noire de 1349 marquent un coup d'arrêt au développement de la communauté alsacienne. Peu touchés par la maladie, certainement grâce à leur hygiène, les Juifs sont accusés d'avoir empoisonné les puits. Persécutés et massacrés dans de nombreuses communes, ils rejoignent la campagne.

Les seigneurs ruraux y trouvent un intérêt économique monnayant la protection et l'autorisation d'installation qu'ils octroient aux Juifs.

La communauté se développe à partir du XVII^e siècle, suite à la guerre de Trente Ans. Le roi de

France leur accorde une relative protection en échange de lourds impôts. En 1681, la création d'un rabinat des Juifs d'Alsace permet une organisation centralisée de la religion juive.

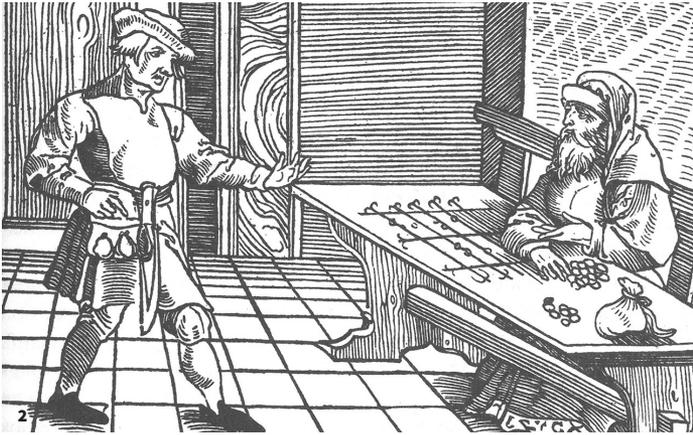
Des communautés sont notamment présentes à Guebwiller, Hartmannswiller, Issenheim Sultz-Jungholtz et Sultz matt.

DES MESURES DE RÉPRESSION

En 1521, l'empereur Charles Quint accorde à l'abbaye de Murbach un privilège de *non tolerandis Judeis*, un droit d'exclure les Juifs qui a duré près d'un siècle. Les prêches des Dominicains, installés au centre de Guebwiller, contre la communauté contribuent à envenimer la situation.

Au XVIII^e siècle, les mesures répressives continuent : interdiction de célébrer le culte en public, taxes élevées et seul l'aîné est autorisé à s'établir en ville afin de limiter le nombre de ménages.

En 1613, l'évêque de Strasbourg met également en place des mesures sur ses terres avec la *Judenordnung* qui ne sera abolie qu'en 1784. Ainsi, il est interdit aux Juifs de construire des écoles et des synagogues ou de réaliser des achats fonciers. Le mariage



1. Représentation d'une dispute théologique entre Chrétiens et Juifs, extraite du *Seelen-wurzgarten* de Conrad Dinckmut, 1488.

Colmar, Bibliothèque des Dominicains, XI 10713.

2. Discussion entre un paysan et un prêteur juif assis derrière sa table de calcul.

Gravure sur bois publiée dans *Officia* de Cicéron, paru à Augsbourg en 1531.

Droits réservés.

est soumis à autorisation du bailli et des péages d'entrée dans les villes sont instaurés. Toutefois, le Haut-Mundat, dont Rouffach, Soultzmatz et Soultz faisaient partie, est situé loin de l'influence de l'évêque. Les petits seigneurs locaux y détournent la loi en louant des biens aux Juifs.

Les communautés juives restent donc limitées. En 1784, 20 familles sont recensées à Soultz et 40 Juifs à Guebwiller. Les synagogues prennent souvent place à l'étage des maisons d'habitation.

Dans les villages de campagne la tolérance est intéressée, les petits seigneurs y voyant une ressource financière.

Les familles juives vivaient alors du commerce du bétail, de la boucherie, du commerce du fer et des prêts sur gages. Contrairement aux idées reçues, ils ne développent pas de grande fortune, accablés par les nombreuses taxes et droits d'entrée dans les villes et marchés.

LE TOURNANT DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

En 1791, sous l'impulsion de l'abbé Grégoire, député à l'Assemblée Constituante, la Convention accorde aux Juifs français les mêmes droits que les Chrétiens. Ils deviennent

des citoyens français pouvant exercer tous les métiers et habiter où ils le souhaitent. Les impôts spéciaux sont supprimés.

Un pas supplémentaire est franchi en 1808 grâce aux décrets napoléoniens organisant les Consistoires. Il donne au judaïsme un statut et une organisation centralisée. À partir de 1831, les rabbins sont payés par l'État.

Le XIX^e siècle est le début de l'immense développement des communautés juives en Alsace. De 1791 à 1914, 173 synagogues sont construites comme à Guebwiller, Soultz, Hartmannswiller ou encore Jungholtz.

LES GUERRES MONDIALES

Les communautés alsaciennes se sont développées jusqu'au début du XX^e siècle. Le passage de l'Alsace-Moselle dans l'Empire allemand en 1870, freine leur progression. Beaucoup de Juifs font le choix de s'établir de l'autre côté des Vosges et de rester français.

Les guerres mondiales, et notamment la seconde, marquent un véritable coup au développement des communautés, conséquence de la Shoah et de l'exil forcé. Les nazis se sont également attaqués au patrimoine juif en saccageant synagogues et cimetières.

D'UN LIEU À L'AUTRE

MALGRÉ LES DESTRUCTIONS DU XX^E SIÈCLE ET L'AFFAIBLISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ, DES TÉMOINS DE SON HISTOIRE SUBSISTENT DANS LA RÉGION DE GUEBWILLER : SYNAGOGUES, CIMETIÈRES ET OBJETS DE CULTE.

LE CIMETIÈRE ISRAËLITE DE JUNGHOLTZ

Jungholtz, situé sur le ban de Soultz, appartient au Haut-Mundat, terre de l'évêque de Strasbourg. Malgré le *Judenordnung*, la communauté juive y installe son cimetière à partir du XVII^e siècle. Les zones rurales sont en effet moins soumises aux répressions, l'influence de Strasbourg y étant lointaine.

La famille de Schauenbourg, vassale de l'évêque, en difficulté financière suite à la Guerre de Trente Ans, voit en la communauté juive une ressource financière à exploiter.

HISTOIRE DU CIMETIÈRE

La communauté juive obtient le droit d'ensevelir ses morts dans une partie du fossé du château des Schauenbourg en 1655. Le dédommagement des seigneurs s'élève alors au prix du terrain cédé en usufruit et à une taxe fixe pour chaque enterrement. De nouvelles concessions de terrain en usufruit sont réalisées en 1670, 1716, 1738 et 1767 afin d'accueillir les défunts d'une communauté toujours plus vaste. En 1779, 41 communautés dépendaient de la juridiction du cimetière de Jungholtz telles que les communautés de Turckheim, Issenheim, Uffholtz, Bollwiller, Guebwiller, Hartmannswiller, Wattwiller,



Soultzmatt, Soultz, Thann, Jungholtz, Cernay, Rixheim, Husseren ou encore Horbourg.

Suite à la Révolution française, le cimetière est divisé en 5 lots entre l'État et les frères Schauenbourg. De 1790 à 1804, la communauté a racheté l'ensemble du terrain, lot par lot.

À la fin du XIX^e siècle, le cimetière rencontre des difficultés financières suite à la diminution de la communauté de Jungholtz et à la création de nouveaux lieux de sépultures.

LES DESTRUCTIONS SUBIES

La Révolution française est marquée par une vague anticléricale et antisémite qui a touché le cimetière de Jungholtz. Des 2 000 tombes existantes avant 1789, seule une dizaine subsiste.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les nazis ont redressé la route de Thierenbach qui contournait le cimetière, le coupant en deux et arrachant environ 400 pierres tombales.

Les stèles en bois des sépultures des familles les plus modestes ont aujourd'hui disparu. Toutefois, l'interdiction de déplacer les sépultures a participé à la conservation du cimetière.



1. Lithographie représentant le château et le cimetière.

Strasbourg, Musée alsacien, dépôt de la Société d'histoire israélienne d'Alsace-Lorraine.

2. Tombe du fondateur du cimetière, une des plus anciennes, datant du XVIII^e siècle.

Photo CCRG-Pah.

3. La cruche sculptée sur les stèles funéraires de la famille Levi rappelle leur fonction de serviteur du prêtre.

Photo CCRG-Pah.

4. Les deux mains signifient que les Cohen, descendant des prêtres du Temple, bénissent le peuple.

Photo CCRG-Pah.

5. Mémorial en souvenir des déportés, érigé en 1952, présentant 56 noms de victimes de la Shoah.

Photo CCRG-Pah.





LA SYNAGOGUE DE GUEBWILLER

Une *synagoga judeorum* est mentionnée en 1330 à Guebwiller, sans aucune autre information. En 1774, une synagogue est mentionnée dans une dot comme point de repère pour situer une maison. Elle se trouvait certainement à proximité du *Judenhof*, dans la ville basse. Dans un rapport de 1827 du Consistoire, il est précisé qu'elle mesurait environ 6 mètres et comportait 21 places exigües.

L'actuelle synagogue date du XIX^e siècle, période de croissance de la communauté juive suite à la reconnaissance de leurs droits. Destinée à être utilisée par une population de 350 membres, elle est érigée en 1872 à l'emplacement de l'ancien hôpital. Derrière la synagogue se trouvait également l'école juive, aujourd'hui transformée en maison d'habitation.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la synagogue de Guebwiller est saccagée par les nazis. Elle est alors rénovée en 1957. Ses vitraux et sa toiture ont bénéficié d'une nouvelle restauration en 2016 afin de la maintenir hors d'eau. Le rabbinat est transféré de Sultz à Guebwiller en 1910. Suite à la diminution de la communauté, le culte a cessé à Guebwiller depuis la fin des années 1950.

ARCHITECTURE

Le projet est confié à l'architecte Auguste Hartmann. De styles néo-roman et néo-byzantin, elle est inscrite au titre des Monuments Historiques en 1984.

Ce bâtiment en grès rose est orienté vers l'Est, les fidèles prient en direction de Jérusalem. Il est composé d'une nef centrale et de deux bas-côtés surmontés d'une tribune destinée aux femmes. Une charpente en bois recouvre l'ensemble.

39 grands vitraux transparents ou colorés, aux formes géométriques, éclairent l'édifice. Le décor est sobre, agrémenté de deux niveaux d'arc en plein cintre. Aucune représentation humaine ou animale n'y est admise, mais de nombreuses inscriptions en français et en hébreu ornent les murs. Depuis 1994, la façade est à nouveau couronnée par les Tables de la Loi rappelant les Dix Commandements.

MOBILIER

En face de la porte d'entrée se trouve l'Arche Sainte contenant la *Torah* et le pupitre l'accueillant lors des cérémonies. À droite de la *bimah*, se trouvent le siège et le pupitre réservés au rabbin ou aux officiels. Au fond une tenture rouge, brodée d'or, est ornée des écussons des douze tribus d'Israël.



1. La façade de la synagogue surmontée par les Tables de la Loi.
Photo CCRG-Pah.

2. L'Arche Sainte, surmontée des Tables de la Loi et d'un *oculus*, et entourée d'inscriptions en français louant Dieu.
Photo CCRG-Pah.

3. Vitraux et galerie réservée aux femmes.
Photo CCRG-Pah.

4. Tenture représentant les 12 tribus d'Israël.
Photo CCRG-Pah.

5. Les rouleaux de la Torah rangés dans leur mantelet.
Photo CCRG-Pah.



LES AUTRES SYNAGOGUES

ORATOIRE ET SYNAGOGUE DE SOULTZ

Au Moyen Âge, un premier lieu de culte aurait été installé dans la maison «auf der Hölle», aussi appelée ancien béguinage. Située sur le rempart, elle rappelle la configuration de la synagogue de Rouffach. Ce bâtiment est utilisé par la communauté juive à plusieurs reprises au grés de leurs départs et retours à Soultz. Au XVII^e siècle, les Juifs y installent un oratoire, une école, un logement pour le ministre officiant et même le bain pour les femmes.

La synagogue du XIX^e siècle est érigée juste à côté en 1838. À cette période, la communauté, constituée de plus de 300 personnes, nécessite la construction d'un nouveau lieu de culte adapté. De forme rectangulaire, la synagogue arbore un décor sobre. Les éléments traditionnels des synagogues y étaient présents : la tribune réservée aux femmes, l'Arche Sainte et la *bimah* ou *l'almemor* (estrade où se tenait le rabbin). Inutilisée depuis la Seconde Guerre mondiale, elle est vendue et réaménagée en habitation, en 2001, en même temps que l'ancien béguinage. Ces deux bâtiments sont inscrits au titre des Monuments Historiques en 1984.

SYNAGOGUE D'ISSENHEIM

La communauté juive d'Issenheim se développe à partir de la fin du XVII^e siècle, au lendemain du traité de Westphalie. Fournissant des chevaux à l'armée, ils bénéficient alors d'une relative protection. La présence du Relais de Poste de la Route Royale soutenait également leur commerce. Malgré les hostilités des autres habitants, la communauté atteint 147 âmes en 1809. Les familles juives habitaient en majorité au cœur du village à proximité de leur lieu de culte, dans la *Judengasse*, l'actuelle rue de la Synagogue. La communauté décline suite à l'arrivée du chemin de fer.

Vendue à des particuliers en 1921, cette synagogue est probablement antérieure au XVIII^e siècle. L'ancien *mikvé*, le bain rituel, se trouve également dans la propriété privée.

SYNAGOGUES DISPARUES

Une synagogue était certainement établie à Jungholtz, à proximité de l'école talmudique et du cimetière. Toutefois, son ancienne implantation est inconnue. Au XIX^e siècle, les communautés de Hartmannswiller et Soultzmatt étaient également dotées de synagogues. Elles ont aujourd'hui disparu, celle de Soultzmatt détruite par les nazis.



1. L'ancienne synagogue d'Issenheim.

Photo CCRG-Pah.

2. Intérieur de la synagogue de Soultz. On y aperçoit l'Arche Sainte surmontée d'un *oculus* et la *bimah* ovale.

Photo de Louis Wiederkehr. 1982. Musée du Bucheck.

3. Rouleaux de la *Torah* et accessoires.

Musée du Bucheck.

LE MUSÉE DU BUCHECK

Ce château médiéval présente, sur six étages, l'histoire de Soultz et une riche collection d'objets liés au culte israélite. Ils évoquent l'histoire de la communauté de Soultz et des environs.

La majorité de ces objets proviennent de l'ancien oratoire, confiés au musée par le Consistoire Israélite du Haut-Rhin. La collection s'est enrichie grâce à de nombreux dons notamment du Consistoire et des acquisitions telles que des lithographies de l'illustrateur Abel Pann.

LA SALLE MOÏSE GINSBURGER

La collection est présentée dans la salle Moïse Ginsburger nommée en l'honneur de ce rabbin de Soultz (1891-1910) et Guebwiller (1910-1921). Théologien et historien, il a réalisé de nombreuses publications sur l'histoire de la communauté juive d'Alsace, dont le cimetière de Jungholtz.

DES OBJETS DE CULTE

Une vitrine du musée est consacrée à la *Torah* ou Pentateuque regroupant les cinq livres transmis par Moïse. Objet central du culte juif, elle est composée d'un parchemin écrit à la main et à la plume d'oie. Écrite en hébreu, elle

se lit et se déroule de droite à gauche.

Le *yad* permet de suivre la lecture sans toucher le parchemin lors des cérémonies du samedi et des fêtes. Ce geste souligne son caractère sacré et permet de le préserver des frottements et de l'acidité de la peau.

La *Torah* est conservée dans l'Arche Sainte, enroulée autour de deux poignées en bois. Elle est alors recouverte d'un mantelet, en velours ou en brocart, orné de broderies en or ou en argent, représentant l'étoile de David ou encore la couronne.

Les poignées sont coiffées de couronnes, les *kether Torah*, en argent ou en vermeil. Elles représentent la grenade et ses 613 pépins symboles des 613 commandements de la *Torah*.

Un pectoral, le *tass*, orné de pierres précieuses peut être apposé sur le mantelet. Il rappelle celui du Grand Prêtre d'Israël.

Le *shofar* est une corne de bélier rappelant le sacrifice d'Isaac. Il est utilisé lors des cérémonies à *Roch Hachana* et à *Yom Kippour*.



Le banc de circoncision visible au Musée du Bucheneck provient de l'ancien oratoire. Le parrain y tient l'enfant sur ses genoux au cours de la cérémonie. La seconde place est laissée libre, symboliquement réservée au prophète Élie. Lors de cette cérémonie le nom hébreu de l'enfant est prononcé pour la première fois. Une fille est, quant à elle, nommée à la synagogue au cours du premier *Shabbat* suivant sa naissance.



Un registre des dons de la Synagogue de Sultz est une pièce rare conservée au musée. Chaque page en cuir rouge est dédiée à une famille de la communauté. Lors des cérémonies, il permettait de comptabiliser les dons réalisés par chaque famille sans écrire, action interdite lors du *Shabbat* et de certaines fêtes religieuses. On pliait simplement la languette correspondant au bon montant.

VÊTEMENTS LITURGIQUES

La *mappa* de Marckolsheim du XVII^e siècle, conservée au Bucheneck, est une des plus anciennes d'Alsace. Le lange placé sous l'enfant lors de la circoncision est découpé en quatre bandes cousues les unes aux autres pour former la *mappa*.



Le texte brodé est toujours formulé de la même façon : il débute à droite par le nom juif de l'enfant, celui de son père, le cas échéant le surnom ou le nom de famille, puis la date de naissance calculée selon le calendrier juif. S'y ajoutent toujours des vœux appelant à une vie conforme aux recommandations du judaïsme : l'étude de la *Torah*, le mariage et les bonnes actions.

L'usage veut que le garçon offre sa *mappa* et l'enroule autour de la *Torah* lors de l'office du samedi suivant son troisième anniversaire. La *mappa* pouvait également être peinte. Cette technique se développe à partir du XVIII^e siècle.

Les motifs décoratifs sont nombreux. Ils évoquent des formes végétales et des animaux, mais surtout des objets de culte tels que la *Torah* ou le dais nuptial. Après 1870 et l'annexion de l'Alsace à l'Empire germanique, les motifs patriotiques apparaissent, notamment les couleurs du drapeau français, symbole de leur attachement à la France.

Les hommes, dès l'âge de 3 ans, portent la *kippa* afin de se couvrir la tête dans la synagogue, symbole de leur humilité devant Dieu.

Leur tenue liturgique est complétée par le *talith*, un châle de prière rectangulaire orné de franges (*tsitsith*). Réalisé en laine, en lin ou en soie blanche, il est rythmé de bandes bleues, noires ou multicolores. Il est porté par les hommes, lors des prières et des cérémonies religieuses.

Les *tefillin* sont également portés lors de ces occasions. Ces boîtes cubiques noires munies de lanières contiennent quatre passages de la *Torah*. Les hommes, ayant leur majorité religieuse, les fixent sur le front et le bras gauche lors de la prière.

LE CULTE DOMESTIQUE

Des objets de culte, utilisés par les Juifs lors des prières et cérémonies réalisées à la maison, sont également exposés au Musée du Bucheneck.



La *hanoukhia*, chandelier à 8 branches, se retrouve à la fois dans les synagogues et dans les intérieurs des familles juives. Il commémore un miracle qui a eu lieu suite au saccage du Temple. Une seule fiole d'huile à peine suffisante pour une journée, brûla pendant 8 jours. Les 8 lumières sont ainsi allumées de droite à gauche au cours de la fête d'*Hanoukha*, la fête des lumières.

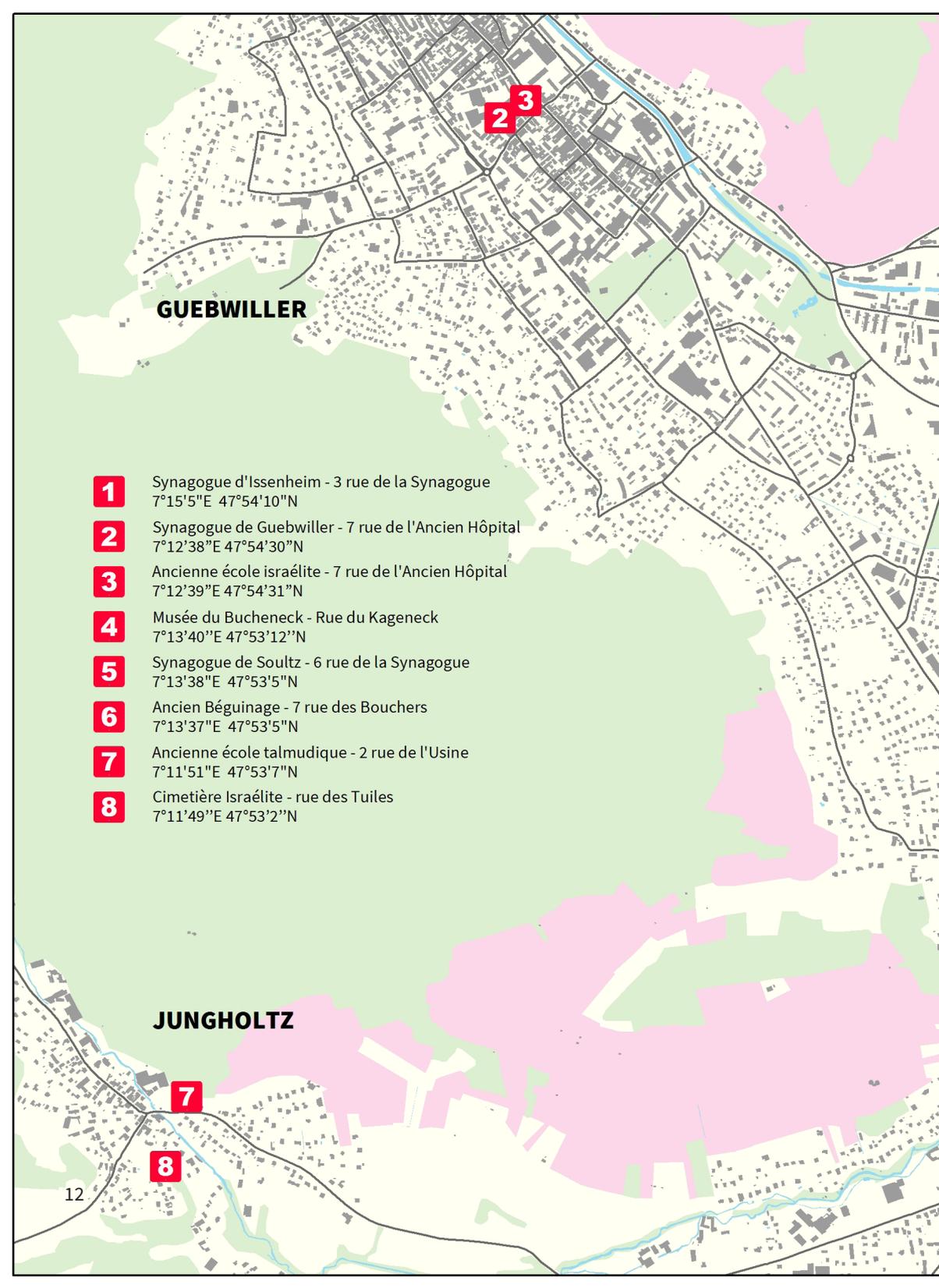
La collection comporte également une double lampe à huile d'*Hanoukha* du XIX^e siècle qui pouvait être utilisée par deux personnes en même temps.



Lors du *Shabbat*, des cérémonies sont réalisées au sein du foyer et nécessitent des objets rituels. Le *Shabbat* est le septième jour de la semaine, marqué par l'arrêt du travail du vendredi soir au samedi soir. Vous pourrez découvrir au musée les objets et la vaisselle nécessaires à la cérémonie de la *Havdala*, la cérémonie de sortie du *Shabbat* réalisée le samedi soir : un bougeoir contenant une bougie aux mèches tressées, une coupe pour contenir le vin et un diffuseur de parfum.



Crédits photos : Musée du Bucheneck.



GUEBWILLER

- 1** Synagogue d'Issenheim - 3 rue de la Synagogue
7°15'5"E 47°54'10"N
- 2** Synagogue de Guebwiller - 7 rue de l'Ancien Hôpital
7°12'38"E 47°54'30"N
- 3** Ancienne école israélite - 7 rue de l'Ancien Hôpital
7°12'39"E 47°54'31"N
- 4** Musée du Bucheneck - Rue du Kageneck
7°13'40"E 47°53'12"N
- 5** Synagogue de Soultz - 6 rue de la Synagogue
7°13'38"E 47°53'5"N
- 6** Ancien Béguinage - 7 rue des Bouchers
7°13'37"E 47°53'5"N
- 7** Ancienne école talmudique - 2 rue de l'Usine
7°11'51"E 47°53'7"N
- 8** Cimetière Israélite - rue des Tuiles
7°11'49"E 47°53'2"N

JUNGHOLTZ



ISSENHEIM

1

SOULTZ

4

6 5

N

0 250 500

Mètres

« LES LIEUX SONT AUSSI DES LIENS ET ILS SONT AUSSI NOTRE MÉMOIRE. »

Philippe Besson, Les jours fragiles, 2004

Laissez-vous conter la Région de Guebwiller, pays d'art et d'histoire...

...en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture et de la Communication. Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes de Région de Guebwiller et vous donne les clefs de lecture pour comprendre l'échelle d'une place, le développement de la ville au fil de ses quartiers. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions. Si vous êtes en groupe l'Office de Tourisme Intercommunal de Guebwiller vous propose des visites toute l'année sur réservations. Des brochures conçues à votre intention sont envoyées sur demande.

Le service animation de l'architecture et du patrimoine

Coordonne les initiatives du Pays d'art et d'histoire de la Région de Guebwiller. Il propose toute l'année des animations pour la population locale et pour les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

La Région de Guebwiller appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du 20^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 187 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

Mulhouse, le Val d'Argent, Sélestat et Strasbourg bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Renseignements

Communauté de Communes de la Région de Guebwiller
1 rue des Malgré-Nous
68500 Guebwiller
Tél. : 03 89 62 12 34
www.cc-guebwiller.fr

Visite guidée pour les groupes

Office de Tourisme
Intercommunal des Pays du Florival
45 rue de la République
68500 Guebwiller
Tél. : 03 89 76 10 63
www.tourisme-guebwiller.fr

Château du Bucheck

Rue du Kageneck
68360 Soultz-Haut-Rhin
Tél. : 03 89 76 02 22
Ouvert du 02 mai au 31 octobre, tous les jours sauf le mardi de 14H00 à 17H00.

Livret réalisé en partenariat avec le Consistoire Israélite du Haut-Rhin et le Musée du Bucheck.

L'éditeur se tient à la disposition des ayants droit et des propriétaires d'œuvres pour ce qui concerne les sources iconographiques non identifiées.



Ne pas jeter sur la voie publique.